

AVIS PUBLIC

VOUS DÉMÉNAGEZ?

Le 2 novembre prochain, une élection municipale générale sera tenue à Sainte-Julie.

Aux fins de cette élection, la liste électorale municipale sera confectionnée à partir des données de la liste électorale permanente transmise par Élections Québec. Il est de la responsabilité de l'électeur de s'assurer qu'il est correctement inscrit sur celle-ci.

Vous venez d'emménager dans votre nouveau logis ou vous déménagerez bientôt? Assurez-vous de mettre à jour vos renseignements sur la liste électorale en utilisant le *Service québécois de changement d'adresse* au lien : www.adresse.gouv.qc.ca.

Au Québec, les personnes qui souhaitent voter doivent être inscrites sur la liste électorale à l'adresse de leur domicile. Elles doivent aussi avoir au moins 18 ans et posséder la citoyenneté canadienne.

Vous avez aidé une personne à déménager ou vous en connaissez une qui le fera prochainement? Rendez-lui service et envoyez-lui le lien vers le *Service québécois de changement d'adresse*. En une seule démarche, elle pourra aviser six ministères et organismes de son changement d'adresse.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone au 450 922-7050 ou par courriel au election@saintejulie.ca.

DONNÉ À SAINT-JULIE, ce 10 juin 2025.



Nathalie Deschesnes
Présidente d'élection